

Compte rendu du Conseil municipal du 06/11/2020

Convocation du 02/11/2020

Le vendredi 6 novembre 2020 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Madame MORAND Myriam, Maire.

Etaient présents: Mmes LEROY Aurore, THIMOND Martine

Mrs TESSIER Jean-Pierre, GUILLAUT Jérôme, SEGOUIN Christophe, ROBION Thierry, BOUHOURS Jérémy.

Absents excusés : Mme Lemaire Brigitte, donne pouvoir à Mr Christophe SEGOUIN

Mr Lemaire Dominique, donne pouvoir à Mr GUILLAUT Jérôme

Mr BIDEAU Gaëtan, donne pouvoir à Mr BOUHOURS Jérémy

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour:

Mr GUILLAUT Jérôme est nommé secrétaire de séance.

1. Sinistre de l'Eglise

Après expertise en date du 13 octobre dernier, le remboursement du sinistre par les assurances est de **2118.48 €** soit environ **40 %** des devis de remise en état. Il est à noter que les installations avaient 25 ans environ.

Devis fournis : Centrale de télécommande cloche et horloge	2545.00 HT
Installation électrique, ampoules etc.	2707.50 HT
Total	5252.50 HT

2. CCAS/Bons de Noël

Les membres du CCAS : Mmes MORAND Myriam responsable, A LEROY, B LEMAIRE pouvoir Mr C SEGOUIN, Mrs TESSIER J-P, LEMAIRE D pourvoir Mr GUILLAUT J, BIDEAU G pouvoir Mr BOUHOURS J.

Renouvellement des bons de Noël de 20 € pour les personnes de la Commune de 70 ans et plus.

Les membres du CCAS ont votés à l'unanimité le renouvellement des bons de Nopour 2020.

3. Avenant au contrat de travail de Mme ROMET Estelle

Un avenant au contrat de travail de Mme ROMET est proposé pour la fin du congé maternité de Mme Gwendoline LETOQUART qui se termine le 6 février 2021. Le contrat de Mme ROMET Estelle sera prolongé du 1^{er} janvier jusqu'au 28 février 2021 afin que ces dames travaillent en binôme 3 semaines pour la passation des dossiers en cours et le rangement des archives.

Voté à l'unanimité.

4. Demande de subvention du Fond de relance du territoire par le Département soit 12000 € HT pour des investissements à hauteur de 80 % pour le département et 20% minimum pour la municipalité.

Centrale de télécommande des cloches de l'Eglise 2545.00 € HT
Devis BODET pour un montant de 3054 € TTC retenu

Remise aux normes de l'électricité de l'Eglise 7290.00 € HT
Devis SARL GUERIN pour un montant de 8748 TTC retenu.

Autres devis :

Ent GUILLEMIN Steve pour un montant de 7793 HT non retenu.

Ets PAINEAU-TORTEVOIS pour un montant de 8127 HT non retenu

Aménagement du cimetière/Columbarium 12 familles, puits de dispersion et accessoires. 6366.00 € HT

Ets GRANIMOND pour un montant de 7039.20 TTC retenu.

(Remise supplémentaire obtenue)

-500.00 € HT

Autre de devis :

Ets VAUTCRANNE pour un montant de 8700 TTC non retenu.

Soit un total HT 15701.00 € HT

Demande de subvention du fond de relance départemental 12000.00 € HT

Financement de la Municipalité soit 23.57 % 3701,00 € HT

(Dont remboursement des assurances pour sinistre Eglise) 2118.48 € HT

Soit une charge réelle pour la Commune de 1582.52 € HT

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Madame MORAND pour signer la convention de relance avec le Département pour l'obtention de la subvention, ainsi que les devis retenus.

Voté à l'unanimité.

5. Tarifs réglementé EDF

Après information sur les tarifs de l'électricité, la commune ayant moins de 10 salariés et moins de 2 000 000 € de budget. La municipalité est encore éligible aux tarifs réglementés.

6. Devis pour le bulletin municipal

Le devis de l'imprimerie GRAVE pour l'année 2020 est de 999 € HT pour 250 exemplaires.

En diminution par rapport à l'année précédente dont le montant était de 1089 HT pour un nombre d'exemplaire identique.

Devis retenu et voté à l'unanimité

7. Demande de subvention exceptionnelle Centre équestre du pic.

Devant les actualités de mutilations et autres barbaries concernant les équidés. Une demande de subvention exceptionnelle a été faite par le Centre équestre pour la mise en place d'un système de surveillance par caméra, devis à 4.500 €.

Refus à l'unanimité.

8. Questions diverses.

Vu la commission cimetièrre et les procédures commencées pour le renouvellement des concessions.
Vu les informations sur la reprise des sépultures non renouvelées et/ou non entretenues par les familles qui est à la charge de la municipalité soit un tarif par tombe de 500 € à 800 € en moyenne en fonction de la sépulture (simple ou caveau).

Vu qu'un grand nombre de sépultures feront l'objet d'une reprise dans les années futures, il serait opportun de réviser le prix des concessions qui est très bas dans notre cimetière communal.

Pour rappel, 80 € pour 30 ans et 120 € pour 50 ans. Voir les tarifs pratiqués dans les communes avoisinantes. Tarifs à redéfinir lors du prochain conseil.

La cérémonie du 11 novembre sera restreinte avec dépôt des gerbes aux monuments et au cimetière.

Marché de Noël prévu le 12 décembre 20, devant le contexte sanitaire et les difficultés des préparatifs, celui-ci est annulé. Les illuminations, le sapin et la crèche à l'Eglise auront lieu.

Vœux de la municipalité non définie en fonction du contexte sanitaire. Revoir au prochain conseil.

La prochaine réunion aura lieu le **non fixé** 2020 à 20h30

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.